

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 91/2016

OBJET : Ajustement budgétaire de la section de fonctionnement du Budget Assainissement 2016 – Décision Modificative n°1

L'an deux mille seize et le 04 octobre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 25 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. DELCASSE Jean, Mme ARRAZILS Marie Christine, M. POURRINET Jacques,

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur CHENIN Jean été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à un ajustement budgétaire sur la section de fonctionnement pour les raisons suivantes :

- Abonder l'article 678 afin de couvrir un dépassement de crédit dû à la prise en charge d'annulations de PRE 2010 et 2011 et PFB de 2012 non budgétisées:
 - o SCI FERRE et FILS de 4 400 €
 - o SCI PICOREL de 9 480 €
 - o M.RENOULT Dominique 2 200 €
 - o M.RUBIO 1 220.74 €

Section de fonctionnement – Dépense

- **Chapitre 67 (Charges exceptionnelles) :**

Augmentation de crédits à l'article 678 (charges exceptionnelles) pour un montant de 25 000€

Chapitre 011 (Charges à caractère général) :

Diminution de crédits à l'article 604 (achat d'études et prestations de service) en dépense pour un montant de 15 000€

Diminution de crédits à l'article 61528 (entretiens et réparations sur biens immobiliers) en dépense pour un montant de 10 000€

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité:

- **Adopte** la décision modificative n°3 du budget assainissement 2014 à intervenir comme ci-dessus exposé ;
- **Mandate** le Président à toute fin d'exécution de la présente.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS